

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

## Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2024CC\_04\_045

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres  
En exercice :  
Titulaires : 38

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à SAINT-HILAIRE-DES-LOGES, en session ordinaire, sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents :  
- Titulaires : 29  
- Suppléants : 3

Date de convocation : 27 mars 2024

Excusés ayant donné pouvoir : 3  
Votants : 33

#### PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTELLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez (en remplacement de Mme POUPLIN Adeline)
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme CHARBONNIER Nicole, Déléguée de la commune de Vix

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais (donne pouvoir à M. GRIMAUD Claude)
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet (donne pouvoir à M. DAVID Daniel)
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme PELLETIER Céline)

**ABSENTS EXCUSES :**

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL : DEMANDES D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU la présentation de demandes en non-valeur n°6600440732 déposée par Monsieur Eric VIGUIER, Trésorier de Fontenay-le-Comte,

CONSIDERANT que toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentées par Monsieur le Trésorier dans les délais réglementaires,

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté, la liste de demandes en non-valeur n°6600440732 pour un montant global de 1 642.14 €, réparti sur 67 titres de recettes émis de 2009 à 2023, sur le Budget Principal :

Exercice	OM	MIL	MIPE	CRECHE VIX	CRECHE ST HILAIRE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF
2009	34,71 €					
2010	195,00 €					
2011	195,00 €					
2012	195,00 €					
2015	0,01 €					
2018	181,16 €					
2019	192,33 €			8,30 €		
2020	187,25 €					
2021	217,22 €					
2022	64,17 €	7,78 €	2,78 €		12,03 €	113,52 €
2023	35,88 €					
<b>TOTAL</b>	<b>1 497,73 €</b>	<b>7,78 €</b>	<b>2,78 €</b>	<b>8,30 €</b>	<b>12,03 €</b>	<b>113,52 €</b>

L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont le Trésorier dispose ayant été mis en œuvre,

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 085-248500563-20240409-2024CC\_04\_045-DE

S'LO

Monsieur le Président demande l'accord du Conseil de Communauté :

- Pour admettre en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de demandes en non-valeur n°6600440732, présentées par Monsieur Eric VIGUIER, Trésorier de Fontenay-le-Comte, pour un montant global de 1 642.14 € sur le Budget Principal.
- Pour l'autoriser à émettre un mandat de 1 642.14 € au compte 6541 du Budget Principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord pour admettre en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de demandes en non-valeur n°6600440732, présentées par Monsieur Eric VIGUIER, Trésorier de Fontenay-le-Comte, pour un montant global de 1 642.14 € sur le Budget Principal.
- Autorise Monsieur le Président à émettre un mandat de 1 642.14 € au compte 6541 du Budget Principal.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 9 avril 2024

Le Président,

Michel BOSFARD



Le secrétaire de séance,

Stéphane GUILLON

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 15/04/2024



ID : 085-248500563-20240409-2024CC\_04\_045-DE